



Apprendre au cnam change votre vie



malakoff médéric
humanis

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Unité d'enseignement - HSE119

Prévention des risques liés à l'amiante

Une formation professionnelle certifiante* proposée par la chaire Entreprises et santé (Cnam-Malakoff Médéric-Humanis) avec l'appui de la direction générale du travail. (*6 crédits universitaires validés - 6 ECTS, *European Credits Transfer System*)

Public concerné et conditions d'accès

- Auditeurs de certification, membres des comités de certification, formateurs au métier du désamiantage ;
- Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, acteurs de l'ingénierie amiante ;
- Coordinateurs SPS, ingénieurs, techniciens, fonctionnels de la sécurité et de santé au travail.

Objectifs de la formation

- Connaître les problématiques et les enjeux du risque amiante ;
- Connaître les principales réglementations applicables à ce domaine ;
- Connaître et mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques correspondant à ces dangers ;
- Savoir utiliser les typologies d'action pour construire une démarche de maîtrise des risques dans les champs technique, réglementaire, humain et organisationnel.

Les + de la formation

- Une formation délivrée par des enseignants académiques et des professionnels des différents domaines de l'amiante ;
- Un enseignement mêlant théorie et pratique, privilégiant les cas pratiques, les mises en situation et les échanges sur l'expérience professionnelle ;
- Une formation répondant aux besoins d'un large public de professionnels ;
- Des temps de formation compatibles avec l'activité professionnelle ;
- Une unité d'enseignement capitalisable dans le cadre d'un parcours diplômant.

Dates et lieu de la formation

Durée

Formation en séquences de 1 à 3 jours, délivrée en journée.

Lieu

Centre de Paris - 292, rue Saint-Martin - Paris III^e

Session 2020

- 28, 29 et 30 janvier 2020
- 10, 11 et 12 mars 2020
- 1^{er} et 2 avril 2020
- 12 mai 2020
- 26 mai 2020

Évaluation individuelle des acquis

- 9 juin 2020

Tarif

- 2800 € TTC



Contenu pédagogique

Domaine de compétences 1

Connaissances actuelles sur les risques liés à l'amiante et aux autres fibres

- Différentes variétés d'amiante, caractéristiques physico-chimiques ;
- Utilisations de l'amiante et travaux susceptibles d'entraîner une exposition à l'amiante ;
- Toxicité de l'amiante et des fibres en général ;
- Point d'actualité sur les données scientifiques disponibles.

Domaine de compétences 2

Obligations réglementaires

- Dispositifs réglementaires des ministères chargés de la Santé, du Travail, du Logement et de la Transition écologique ;
- Rôle et responsabilité des différents intervenants (donneur d'ordre, entreprise, opérateur de repérage, etc.).

Domaine de compétences 3

Diagnostic et repérage de l'amiante

- Repérage des matériaux contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, immeubles non bâtis, matériels roulant ferroviaires, navires/bateaux, aéronefs, installations/équipements/matériels ;
- Différents diagnostics (vente, démolition, dossier technique « amiante ») ;
- Repérage amiante avant travaux ;
- Différents intervenants et missions, décisions à prendre en fonction des résultats du diagnostic ou du repérage.

Domaine de compétences 4

Contrôle de l'empoussièrement et de la pollution de l'air par l'amiante et d'autres fibres

- Mesures individuelles sur opérateur (objectifs, modalités d'échantillonnage, de prélèvements et d'analyse selon les normes NF X 43-269 et NF X 43-050) ;
- Mesures environnementales (objectifs, modalités d'échantillonnage, de prélèvements et d'analyse META selon norme NF X 43-050) ;
- Programme de contrôle des opérations portant sur l'amiante ;
- Qualité des prélèvements et des analyses, accréditation, rôle des organismes accrédités.

Domaine de compétences 5

Dispositifs de prévention lors des opérations portant sur l'amiante

- Différentes techniques de traitement de l'amiante (actualité et innovation) ;
- Organisation des opérations de retrait ou d'interventions sur MCA ;
- Prévention des risques lors de travaux en présence d'amiante ou de fibres : évaluation des risques, choix des procédés, substitution des produits, équipements de protection collectifs et individuels, gestion des déchets ;
- Documents afférents aux travaux (plan de retrait, plan de prévention, dossier d'appel d'offres, dossier technique « amiante », RAT, modes opératoires).

Chaire Entreprises et santé
Prs William Dab et Kamel Bahri
292, rue Saint-Martin – Paris III^e

chaire-entreprisesetsanté.cnam.fr

Contact/inscription

Hélène Neynaud
01 53 01 80 62
helene.neynaud@lecnam.net